

CHARTRE DU STAGIAIRE DU 31^{ème} FESTIVAL ARTE FLAMENCO

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les cours se déroulent tous les jours, entre 9h00 et 17h20. Il est impératif d'**être ponctuel**.
- Les cours sont dispensés en espagnol. Une traduction est assurée par Lourdes Recio pour le cours théorique « Descubre el flamenco ».
- Lorsque vous commencez un stage, vous vous engagez pour toute sa durée ainsi que pour la totalité du paiement. Si vous devez interrompre votre stage en cas de force majeure, il est obligatoire de fournir un justificatif afin de pouvoir obtenir un remboursement. Ce remboursement n'interviendra qu'à l'issue du festival.
- **Toute inscription dans un niveau est définitive.**
- En cas d'absence ponctuelle d'un professeur, le bureau du festival s'engage à ce que le cours soit assuré dans les meilleures conditions.
- Tout stagiaire déclare avoir souscrit une assurance de responsabilité civile pour le stage auquel il s'est inscrit.

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

- Pourquoi ?

Dans le cadre de l'organisation et de la promotion du festival Arte Flamenco, la presse télévisée, radiophonique et écrite est présente lors du festival et des stages. Vous serez susceptible d'être photographié, filmé ou interviewé.

À noter que les stagiaires seront susceptibles d'être photographiés dans le cadre du stage photo.

- Supports utilisés

Différents supports pourront être utilisés, notamment : presse, livres, cartes postales, expositions, publicités, projections publiques, site internet, dossiers de presse, magazines, bandes sons, supports visuels.

- Usage de l'image

Ces différents supports pourront être exploités et utilisés directement par le Conseil départemental des Landes, le Festival Arte Flamenco ou les médias.

Le Conseil départemental s'engage à utiliser les images issues des stages uniquement dans le cadre d'une utilisation institutionnelle et à des fins promotionnelles (site internet, page facebook Arte Flamenco, rétrospective stage photo et tout autre support institutionnel) à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

- Durée

Ces supports pourront être utilisés dans le monde entier, sans limite de durée, intégralement ou par extraits.

- Moralité

Les photographies, films ou bandes sons seront diffusés dans les circuits conformes à la moralité ; ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion.

- Gratuité

L'autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera en conséquence lieu à aucune rémunération quelle qu'elle soit.

MODALITÉS DE STAGE

- Dans le cadre des différents stages, il est nécessaire de prévoir pour les cours de:
 - Baile : Il est impératif de s'équiper de chaussures adéquates. La jupe est conseillée pour les femmes.
 - Guitare : Les participants doivent se munir de leur propre instrument. Il est conseillé de se munir d'un appareil enregistreur et d'un capodastre.
 - Cajón : Les participants doivent se munir de leur propre instrument. Il est conseillé de se munir d'un appareil enregistreur.
 - Photo : Il est impératif de s'équiper d'un appareil pour prise de vues numérique. Il est nécessaire de prévoir au minimum deux cartes mémoire, une clé USB ou espace de stockage compatible Mac OS.
 - Il est strictement interdit de publier les photos, si prises durant les stages, sur les réseaux sociaux sans une autorisation de la part des participants.
 - Il est conseillé d'étudier les *palos* du stage choisi pour profiter au maximum de l'enseignement dispensé.
-

Dans le cadre du 31^{ème} festival Arte Flamenco de Mont-de-Marsan, le/la stagiaire atteste avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage formellement à la respecter. Une signature valant approbation de la charte sera requise à l'arrivée du stagiaire, avant le début de son stage.